

Diplôme d'études supérieures spécialisées en PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ
Centre de formation continue



Approfondir sa pratique en prévention et contrôle des infections

Intervenir en situations complexes en PCI

Ce diplôme d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle favorise le développement des savoirs et des compétences nécessaires pour intervenir dans des situations complexes du domaine de la prévention et du contrôle des infections (PCI) au niveau des aspects cliniques, environnementaux et organisationnels. L'obtention du DESS en PCI donne accès à l'examen de certification de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) menant au titre d'infirmier et infirmière clinicienne spécialisée en PCI (ICS-PCI) dont la réglementation est en vigueur depuis 2011.

Pour qui ?

Le DESS en PCI est une formation offerte à temps partiel qui s'adresse aux infirmières et infirmiers détenteurs d'un baccalauréat ayant réussi le microprogramme de 2^e cycle en PCI. Le diplôme de 2^e cycle comprend 30 crédits, incluant la réussite des 12 crédits du microprogramme de 2^e cycle en PCI qui en est préalable. Sauf pour les stages, ce programme est offert en direct à distance, et débute au trimestre d'automne.

Optimiser ses compétences

Au terme de la formation, l'étudiante ou l'étudiant aura développé les connaissances suivantes :

- Intervenir aux plans clinique, organisationnel et environnemental en PCI ;
- Prévenir les infections associées aux activités de soins et infections transmissibles dans des situations complexes ;
- Contribuer à la formation continue des professionnels de la santé et à l'éducation à la santé de la clientèle ;
- Démontrer des qualités professionnelles aux plans du leadership, de la gestion de crise et de la réflexion critique.

Une formation accessible

Les activités pédagogiques PCI702, PCI712, PCI720 sont des cours magistraux offerts entièrement en ligne. Le reste du cheminement du diplôme est composé d'un stage clinique de 48 jours sur 12 mois, de 3 crédits d'essai de stage et de 3 crédits de cours optionnels.

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

La personne étudiante doit réaliser un stage totalisant 48 jours. Celui-ci vise l'atteinte de compétences à la fois transversales et spécifiques dans le but d'améliorer la qualité de la pratique des personnes diplômées. L'objectif est aussi de faire bénéficier les milieux cliniques d'accueil des retombées du projet de stage, et ce, par le choix d'une problématique qui prendra en compte à la fois les besoins de l'établissement de santé, l'intérêt de l'étudiant(e), ainsi que les exigences universitaires attendues.



PROFIL DES ÉTUDES

Le diplôme de 2^e cycle en PCI, offert à temps partiel, totalise 30 crédits. Le microprogramme de 2^e cycle en prévention et contrôle des infections (PCI) est préalable pour amorcer le diplôme et y compte pour 12 crédits. La séquence proposée pour les 18 autres crédits du diplôme est la suivante :

Trimestre 1 (4 crédits - automne, cours obligatoires)

PCI712 PCI : aspect clinique (2 cr.)

PCI720 PCI : aspect environnemental (2 cr.)

Trimestre 2 (2 crédits - hiver, cours obligatoire)

PCI702 PCI : aspect organisationnel (2 cr.)

Trimestre 3 (3 crédits - trimestre au choix selon disponibilité)

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une ou des activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MSI640 Leadership en pratique infirmière avancée (2 cr.)

MSI641 Fonction de consultation (2 cr.)

MSI646 Activité d'intégration (1 cr.)

MSI620 Collaboration professionnelle en santé (2 cr.)

MSI643 Innovations et changements dans les soins infirmiers (3 cr.)

Stage en PCI (6 crédits – 48 jours de stage sur 12 mois)

PCI800 Stage en prévention et contrôle des infections

Essai de stage en PCI (3 crédits)

PCI888 Essai de stage en prévention et contrôle des infections



Admission

Les nouvelles cohortes débutent à l'automne.

Condition générale d'admission :

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. Règlement des études).

Conditions particulières d'admission :

- Avoir réussi le microprogramme de 2^e cycle en prévention et contrôle des infections.
- Posséder un baccalauréat en sciences infirmières ou une formation jugée équivalente.
- Détenir un permis d'exercice valide de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).



RENSEIGNEMENTS | PROGRAMMES D'ÉTUDES

Secrétariat des formations créditées

Centre de formation continue

Faculté de médecine et des sciences de la santé

819 821-8000, poste 61122

1 888 463-1835

cfc-formation-creditee-fmss@USherbrooke.ca

USherbrooke.ca/cfc/microprogrammes-et-diplomes/diplomes-de-2e-cycle/prevention-et-contrrole-des-infections-diplome

RENSEIGNEMENTS | DEMANDE D'ADMISSION

Bureau de la registraire

819 821-7686

USherbrooke.ca/admission